

[www.freemaths.fr](http://www.freemaths.fr)

# BREVET, DNB SUJET

**Histoire-Géographie**



**AMÉRIQUE DU SUD  
2023**

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET  
SESSION 2023**

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE  
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

**Série générale**

Durée de l'épreuve : 2 heures

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1/7 à la page 7/7.

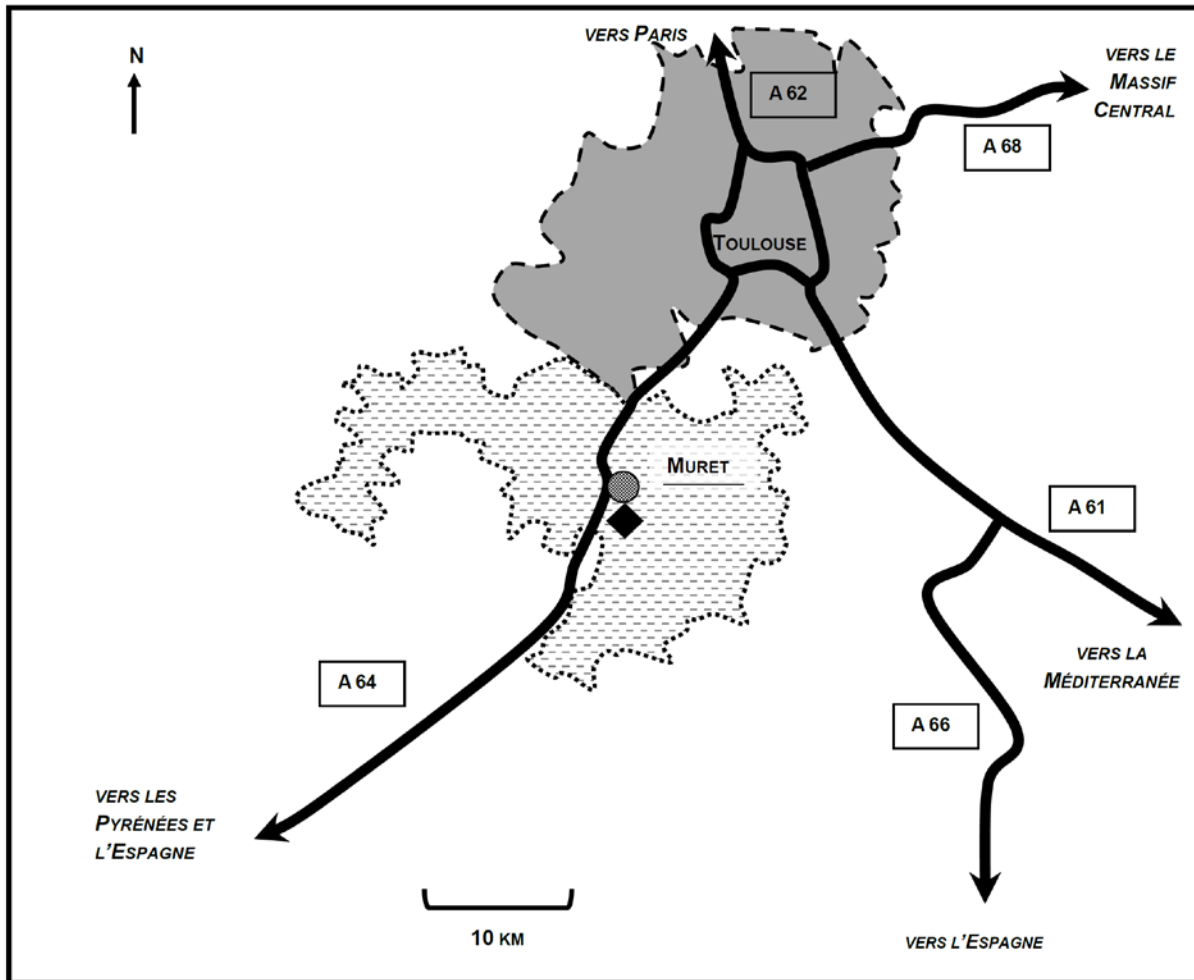
**ATTENTION : l'annexe page 7/7 est à rendre avec la copie.**

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

**Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)**

**GÉOGRAPHIE - Pourquoi et comment aménager le territoire ? Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles**

**Document 1 : L'implantation d'un pôle commercial et de loisirs au sud de l'agglomération toulousaine**



Légende

	Axes autoroutiers
	Agglomération toulousaine
	Ville de Muret
	Communauté d'agglomération de Muret
	Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Porte des Pyrénées »

Source : D'après le dossier de presse « Les Allées Shopping de Toulouse-Muret » de SODEC (société d'immobilier commercial).

## **Document 2 : La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Porte des Pyrénées », un projet d'aménagement à Muret**

Cette ZAC est portée par la communauté d'agglomération de Muret. Elle a été initiée par délibération du conseil communautaire du 14 décembre 2000.

Le territoire de Muret a tendance à devenir le réservoir de salariés des entreprises de Toulouse, et les mouvements pendulaires domicile / travail entre les deux territoires ne cessent d'augmenter. Il est par conséquent du devoir de la collectivité d'identifier les futurs grands projets créateurs d'emplois et de richesses pour les années à venir.

La volonté de développement d'un pôle d'activités au sud de la ville de Muret est née de la prise en compte des opportunités apportées par l'échangeur<sup>1</sup> n°33 et de la nécessité de rééquilibrer l'urbanisation entre le nord et le sud de la ville le long de l'autoroute A64. À une échelle plus large, l'autoroute a modifié sensiblement l'accessibilité de Muret créant ainsi une nouvelle zone de chalandise<sup>2</sup> allant bien au-delà des limites actuelles de la commune.

La politique de la collectivité consiste, au sein d'une même opération, à réaliser simultanément une mixité d'accueil et de fonctions économiques dans le respect de l'environnement.

Source : D'après le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Muret, 2017

Notes :

<sup>1</sup> **Échangeur** : aménagement permettant de connecter deux réseaux routiers entre eux

<sup>2</sup> **Zone de chalandise** : zone d'attraction d'où provient la majorité de la clientèle des commerces d'une ville

### **Questions**

#### **Document 1**

1- Localisez le projet de ZAC « Porte des Pyrénées » dans l'aire urbaine toulousaine.

#### **Document 2**

2- Citez l'acteur qui est à l'origine du projet.

3- Expliquez l'expression soulignée dans le texte.

#### **Documents 1 et 2**

4- Identifiez deux facteurs qui ont favorisé l'implantation de la ZAC.

5- Montrez que ce projet « Porte des Pyrénées » permet de développer et de rééquilibrer les territoires.

**Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)**

**HISTOIRE - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance**

**1- Développement construit**

Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes présentant les conséquences de la défaite de 1940 pour la France.

**2- Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères historiques**

L'exercice doit être réalisé sur le document en annexe page 7/7, à rendre avec la copie.

**Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)**

**Situation pratique : Défendre l'égalité filles-garçons.**

**Document 1 : L'expo-quizz « Égalité filles-garçons, parlons-en ! »**

*En 2018, le lycée Jean Puy à Roanne (département de la Loire) a accueilli l'expo-quizz « Égalité filles-garçons, parlons-en ! ». À cette occasion, les élèves d'une classe de seconde ont rédigé des discours sur l'égalité filles-garçons, rassemblés dans un numéro spécial du journal de leur lycée.*

**Discours d'Héloïse :**

« Aujourd'hui, élèves du lycée Jean Puy, il est capital que nous prenions conscience du nécessaire engagement en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

Aujourd'hui, exigeons une plus grande égalité dans le domaine des études. En effet, il y a trop de différences selon les sexes en matière de parcours et de réussite des jeunes. Les manuels scolaires manquent cruellement de modèles de réussite féminins auxquels les filles pourraient s'identifier. N'hésitons pas à élargir l'éventail des choix d'orientation scolaire, pour les filles comme pour les garçons, pour changer les images des métiers traditionnellement dévolus<sup>1</sup> aux hommes et aux femmes.

Favorisons des orientations diversifiées pour constituer des viviers<sup>2</sup> de femmes et d'hommes dans toutes les filières professionnelles, et en particulier dans les métiers porteurs d'emplois. Engageons le système éducatif dans les objectifs de mixité et d'égalité. Organisons des rencontres avec des professionnelles exerçant des métiers à dominante scientifique et technique pour les filles, ce serait primordial. »

Source : Témoignage d'une lycéenne extrait de l'exposition « Égalité filles-garçons, Parlons-en ! »

Notes :

<sup>1</sup> **Dévolu** : attribué

<sup>2</sup> **Vivier** : réserve

## **Document 2 : L'égalité homme-femme dans le Code de l'éducation.**

Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation à la responsabilité civique et participent à la prévention de la délinquance.

Source : Extrait de l'article L121-1 du Code de l'éducation

### **Questions :**

#### **Document 1**

- 1- Citez la valeur de la République française défendue dans ce discours.
- 2- Identifiez deux propositions d'Héloïse pour promouvoir l'égalité filles-garçons dans le monde professionnel.

#### **Document 2**

- 3- Montrez que les propositions d'Héloïse respectent les règles du Code de l'éducation.

#### **Documents 1 et 2**

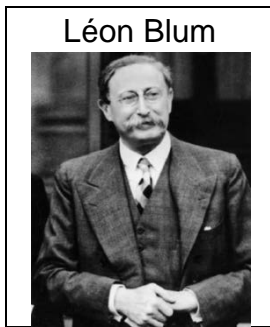
- 4- À l'occasion de la « journée internationale des droits des femmes et de l'égalité filles-garçons » du 8 mars, vous proposez dans votre collège une action de sensibilisation sur ce thème. Décrivez cette action en quelques lignes tout en précisant les valeurs de la République qu'elle porte.

**Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.**

**Annexe à rendre en fin d'épreuve. Cette feuille doit être détachée du sujet et placée à l'intérieur de la copie. Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature...).**

**HISTOIRE - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)**

1- Reliez le nom et la photographie de chaque personnage à la date ou à la période correspondante. Puis, dans chaque encadré, indiquez l'événement ou la période auquel il est associé.

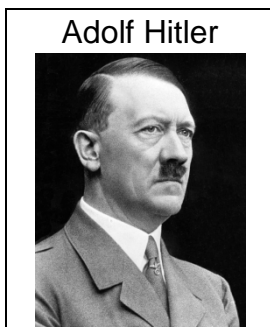


1933-1945

.....

.....

.....

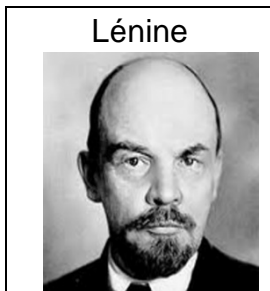


1917

.....

.....

.....



1936

.....

.....

.....

2- Sur la frise chronologique ci-dessous, situez et nommez les deux guerres mondiales en précisant pour chacune les années de début et de fin.

